

Commissaire enquêteur

De: "Sandrine le boeuf" <sandrine.lebaillif@gmail.com>
À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

05/02/2019 20:22

1/3

Monsieur le commissaire enquêteur,
Maman de deux jeunes enfants de 6 et 2 ans, j'ai emménagé à Saint Maximin la Sainte Baume en mars 2018. Je cherchais à investir dans une ville calme et agréable où mes garçons bénéficieraient d'un environnement sain. Ce choix fut mûrement réfléchi et pleinement apprécié : notre quotidien est à la hauteur de nos espérances. L'effort consenti chaque matin et chaque soir pour parcourir les 42 kms qui nous séparent de nos bureaux est tout à fait compensé par la qualité de vie qui nous attend à notre retour. Je ne souhaiterais sincèrement pas vivre ailleurs, et pourtant, cette idée parcourt mon esprit de manière récurrente depuis le 28 décembre, date à laquelle j'ai appris le projet de transformation de la distillerie (qui nous avait été présentée comme fermée et vouée à être démantelée) en usine de traitement de déchets viticoles.

Sachez tout d'abord que le coup de cœur ressenti pour ma maison ne se serait pas déclenché si j'avais eu connaissance de ce projet. D'ailleurs, il est fort probable que j'aurais rayé St Maximin de mon secteur de recherche, comme je l'ai fait pour d'autres villes dans la région. Je suis convaincue que la seule présence de l'usine en activité sera un frein terrible au développement de la ville. J'habite à 510m de la distillerie, et comme vous le savez maintenant, les abords de l'usine sont totalement résidentiels. Aussi, je suis très étonnée de ne voir dans l'étude d'impact qui accompagne le projet aucune mention de la densité de population et des incidences sur les centaines de maisons directement impactées par ce projet.

Un premier calcul m'a en effet permis d'identifier plus de cinq cent résidences dans un premier périmètre de quelques centaines de mètres. Je vous demande de bien vouloir ordonner une étude de la densité de population dans les zones urbanisées dans un rayon de 2 kms de l'usine. De même, je vous demande de bien vouloir faire conduire une expertise de la perte financière induite pour chacune de nos maisons ainsi que pour l'ensemble du patrimoine immobilier de St Maximin la Ste Baume et de Seillons Source d'Argens. L'hypothèse basse d'une perte de 15% de la valeur des premières maisons m'amène déjà au montant colossal de 20 millions d'euros. Cette étude, je n'en doute pas, permettra de relativiser les frais déjà engagés par Azur Biotraitement, et devrait amener l'entreprise à envisager dans son étude d'impact d'autres lieux d'implantation pour une intégration dans un milieu plus propice à ce type d'activité.

Je vous remercie d'intégrer mes remarques et demandes à votre rapport, afin de permettre à l'entreprise de mesurer les conséquences humaines et économiques de son projet et ainsi d'en tirer, j'en suis certaine, d'elle-même les conséquences.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de ma reconnaissance pour l'enquête que vous menez,

Sandrine LEBAILLIF

Propriétaire d'une maison chemin de Rébubéou

Le mar. 5 févr. 2019 à 08:08, Sandrine le boeuf <sandrine.lebaillif@gmail.com> a écrit :

Monsieur le commissaire enquêteur,

Maman de deux jeunes enfants de 6 et 2 ans, j'ai emménagé à Saint Maximin la Sainte Baume en mars 2018. Je cherchais à investir dans une ville calme et agréable où mes garçons bénéficieraient d'un environnement sain. Ce choix fut mûrement réfléchi et pleinement apprécié : notre quotidien est à la hauteur de nos espérances. L'effort consenti chaque matin et chaque soir pour parcourir les 42 kms qui nous séparent de nos bureaux est tout à fait compensé par la qualité de vie qui nous attend à notre retour. Je ne souhaiterais sincèrement pas vivre ailleurs, et pourtant, cette idée parcourt mon esprit de manière récurrente depuis le 28 décembre, date à laquelle j'ai appris le projet de transformation de la distillerie (qui nous avait été présentée comme fermée et vouée à être démantelée) en usine de traitement de déchets viticoles.

Sachez tout d'abord que le coup de cœur ressenti pour ma maison ne se serait pas déclenché si j'avais eu connaissance de ce projet. D'ailleurs, il est fort probable que j'aurais rayé St Maximin de mon secteur de recherche, comme je l'ai fait pour d'autres villes dans la région. Je suis convaincue que la seule présence de l'usine en activité sera un frein terrible au développement de la ville. J'habite à 510m de la distillerie, et comme vous le savez maintenant, les abords de l'usine sont totalement résidentiels. Aussi, je suis très étonnée de ne voir dans l'étude d'impact qui accompagne le projet aucune mention de la densité de population et des incidences sur les centaines de maisons directement impactées par ce projet.

Un premier calcul m'a en effet permis d'identifier plus de cinq cent résidences dans un premier périmètre de quelques centaines de mètres. Je vous demande de bien vouloir ordonner une étude de la densité de population dans les zones urbanisées dans un rayon de 2 kms de l'usine. De même, je vous demande de bien vouloir faire conduire une expertise de la perte financière induite pour chacune de nos maisons ainsi que pour l'ensemble du patrimoine immobilier de St Maximin la Ste Baume et de Seillons Source d'Argens. Cette étude, je n'en doute pas, permettra de relativiser les frais déjà engagés par Azur Biotraitement, et devrait amener l'entreprise à envisager dans son étude d'impact d'autres lieux d'implantation pour une intégration dans un milieu plus propice à ce type d'activité.

Je vous remercie d'intégrer mes remarques et demandes à votre rapport, afin de permettre à l'entreprise de mesurer les conséquences humaines et économiques de son projet et ainsi d'en tirer, j'en suis certaine, d'elle-même les conséquences.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de ma reconnaissance pour l'enquête que vous menez,

Sandrine LEBAILLIF
Propriétaire d'une maison chemin de Rébubéou

Enquête publique distillerie St Maximin la Sté Baume

De: "Mylène RAULT" <mimirault@hotmail.com>

05/02/2019 20:23

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite dans la traverse St Jean située à proximité de la distillerie, avec mon mari et mes 2 jeunes enfants (9 et 2 ans)

Je tiens à vous faire part de mes craintes concernant ce projet. En effet j'ai peur des répercussions sanitaires sur mes enfants et écologiques pour notre belle ville.

Pour toutes ces raisons, je considère avec craintes et angoisse l'implantation de la distillerie.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Mylène MONTAUFIER

Envoyé de mon iPhone

Enquête Publique - Distillerie de Saint Maximin la Sainte Baume

De: "Christophe JEHL" <christophe.jehl@gmail.com>

05/02/2019 20:47

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris ce courrier en réponse à l'enquête publique concernant le projet de remise en exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite allée Alphonse Daudet (quelques centaines de mètres de la distillerie) depuis 2015 avec ma compagne et notre premier enfant.

Je tiens à vous faire part que l'annonce de la remise en fonctionnement de cette installation m'inquiète pour plusieurs raisons :

- Nous avons fait le choix de nous installer à Saint Maximin par rapport à cet environnement calme et naturel mais aussi par rapport au confort de vie que pouvait procurer cette ville. Je trouve très dommage que ce confort soit remis en cause par la remise en fonction de cette usine.
- Les nuisances olfactives et parasitaires que cette activité engendrera et qui affectera obligatoirement notre qualité de vie voire notre santé (ces dernières années l'usine c'est déjà fait « sentir » à plusieurs occasions mais ces dernières restaient très ponctuelles).
- La gêne qui sera causée par le nombre de poids lourds qui devront transiter par cette zone.
- L'impact qu'aura la remise en activité de cette usine sur la valeur des biens situés aux alentours (dépréciation financière).
- Mais ce qui m'inquiète le plus est surtout la légèreté et le manque de sérieux qui ressort de ce dossier qui aura pour effet d'impacter le futur de plusieurs familles. Les informations mises en avant ne sont pas le reflet de la réalité actuelle (voisinage de l'usine totalement incohérent, école à proximité, etc...). Et ce manque de sérieux de la part d'une société devant exploiter ce site en toute sécurité et, logiquement, en faisant en sorte de minimiser les nuisances pour le voisinage m'interpelle. J'ai par le passé travaillé sur des sites pétroliers classés SEVESO II, la sécurité y était une priorité et la torche air une obligation. Le sérieux était de mise dans notre travail quotidien pour exploiter le site sans risque et avec le moins de gêne possible pour les populations alentours. Des incidents sur un site industriel font partir de la vie du site, on ne peut pas prédire leur nombre et leur gravité mais au vu du sérieux du dossier j'ai bien peur que nous, pauvres voisins, nous ayons régulièrement à profiter des effluves nauséabonds de ce site ainsi que belles fumées (si cela ne se limite qu'à ces 2 impacts).

Je pense (peut-être à tort) que derrière ce projet se cache le lobby viticole et que ce dernier a certainement assez de poids et de partisans dans la région pour faire ce qu'il souhaite, mais ce lobby a aussi les moyens de bien faire les choses. Il est certain qu'installer cette activité sur un site déjà construit et non utilisée est certainement une économie non négligeable. Mais je pense que le monde viticole a peut-être aussi les moyens de mieux faire les choses et d'installer ce qui est nécessaire dans un endroit moins impactant pour bon nombre de famille. Pour moi c'est un peu le combat de David contre Goliath, je ne me fais guère d'illusions car le business prend trop souvent le pas sur le bon sens.

Pour toutes ces raisons, je considère que ce projet, bien qu'étant une nécessité, ne devrait pas voir le jour en ces lieux et je m'y oppose donc totalement.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

Christophe J.

ENQUÊTE PUBLIQUE

De: abra.dubravka@numericable.fr

05/02/2019 21:12

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Suite à une mutation professionnelle, j'ai quitté la vie parisienne pour m'installer, avec ma famille, à Saint-Maximin-la-Ste-Baume, loin des embouteillages et de la pollution.

Il y a peu, j'ai été informée d'un projet de construction de station de traitement des effluents vinicoles, route de Barjols, et je m'inquiète de voir un tel projet si proche des habitations. Cette usine doit être construite suffisamment loin des maisons, des établissements scolaires et sportifs, pour la sécurité et le bien être des habitants.

D'autres problématiques se posent

- Odeurs, bruits,
- Risques de contamination des ruisseaux
- Risques d'incendie et d'explosion
- Pollution
- Impacts sanitaires
- Dépréciation importante du patrimoine
- Dégradation visuelle

Des événements récemment survenus, dans des usines de méthanisation, comme des fuites du réservoir à Alvignac, un incendie à St-Fargeau, me préoccupent sur le devenir de l'environnement et le cadre de vie de la commune.

En raisons des nuisances et des risques d'une telle construction, je souhaite que vous puissiez émettre un avis défavorable au projet.

Avec mes remerciements pour l'attention portée à mon courrier, recevez, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes respectueuses salutations.

Mme ABRAMOVIC
164 chemin du Moulin
83470 Saint-Maximin-la-Ste-Baume

Fw: A l'attention de Mr BROUSSARD - commission d'enquête distillerie St-Maximin

De: "Nicolas Grondin" <grondin_nicolas@yahoo.fr>
À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net
Pièces jointes: Distillerie.pdf (52,5 ko);

05/02/2019 21:12

Bonjour,

j'ai eu une information selon laquelle vous n'aviez pas reçu certains mails, je vous renvoie donc mon message initial.

Bien cordialement,

Nicolas GRONDIN

----- Message transmis -----

De : Nicolas Grondin <grondin_nicolas@yahoo.fr>
À : abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net <abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net>
Envoyé : jeudi 10 janvier 2019 à 21:57:44 UTC+1
Objet : A l'attention de Mr BROUSSARD - commission d'enquête distillerie St-Maximin

Bonjour,

veuillez trouver ci-joint un courrier concernant l'affaire en objet.

Cordialement,

Nicolas GRONDIN

Mr Mme Grondin Nicolas

Les 12 deniers

237 impasse des chênes verts

83470 Saint-Maximin La Ste Baume

A l'attention de Mr François Broussard, Commissaire Enquêteur

Saint-Maximin, le 10/01/2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous avons appris l'existence du projet de réouverture de la distillerie, route de Barjols.

Alors que la population de Saint-Maximin La Ste Baume s'est agrandie ces dernières années, il ne nous paraît pas approprié de remettre en activité cette distillerie qui gênait la vie des habitants de notre commune lorsqu'elle était en fonction.

Pourquoi ce retour en arrière alors que la qualité de vie des Saint-Maximinois s'est améliorée?

Avez vous pensé aux conséquences négatives multiples pour la commune et celles alentours?
telles que :

- les nuisances olfactives : odeurs nauséabondes obligeant a se cloîtrer a l'intérieur des habitations .
- les nuisances sonores : vibrations jour et nuit, augmentation du trafic routier.
- les nuisances parasitaires : prolifération importante de mouches et moustiques.
- les nuisances écologiques : pollution aérienne des cultures potagères, de l'air que nous respirons tout simplement; pollution par les rejets de liquides qui auront des conséquences sur la faune aquatique, terrestre et aérienne; pollution du site du Parc Naturel de la Sainte Baume, site protégé et touristique.
- le risque sanitaire élevé : si l'air que nous respirons est pollué par des substances toxiques, avez vous pensé aux conséquences dramatiques que cela aura sur la santé de la population?
- la dangerosité des matières entrantes et sortantes de l'usine.

- la dépréciation de notre bien immobilier : en effet nous avons acheté il y a 5 ans, alors que le site de la distillerie était fermé. A l'époque il n'était d'ailleurs pas prévu qu'il soit de nouveau en fonction. Nous nous étions renseignés en mairie qui nous avait conforté dans notre décision d'acheter sur Saint-Maximin.
- un dysfonctionnement de l'usine : quelles seront les conséquences directes sur les habitants et leur lieu de résidence?
- l'essor de la commune: conséquences économiques si le tourisme diminue ?

Persuadés de votre clairvoyance sur la portée néfaste de ce projet et de l'intérêt que vous portez au bien être des populations et de l'environnement, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Mr&Mme GRONDIN

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more legible, appearing to be 'Grondin'. The signature on the right is more stylized and less legible.

ENQUÊTE PUBLIQUE

De: abra.dubravka@numericable.fr

05/02/2019 21:16

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Suite à une mutation professionnelle, j'ai quitté la vie parisienne pour m'installer, avec ma famille, à Saint-Maximin-la-Ste-Baume, loin des embouteillages et de la pollution.

Il y a peu, j'ai été informée d'un projet de construction de station de traitement des effluents vinicoles, route de Barjols, et je m'inquiète de voir un tel projet si proche des habitations. Cette usine doit être construite suffisamment loin des maisons, des établissements scolaires et sportifs, pour la sécurité et le bien être des habitants.

D'autres problématiques se posent

- Odeurs, bruits,
- Risques de contamination des ruisseaux
- Risques d'incendie et d'explosion
- Pollution
- Impacts sanitaires
- Dépréciation importante du patrimoine
- Dégradation visuelle

Des événements récemment survenus, dans des usines de méthanisation, comme des fuites du réservoir à Alvignac, un incendie à St-Fargeau, me préoccupent sur le devenir de l'environnement et le cadre de vie de la commune.

En raisons des nuisances et des risques d'une telle construction, je souhaite que vous puissiez émettre un avis défavorable au projet.

Avec mes remerciements pour l'attention portée à mon courrier, recevez, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes respectueuses salutations.

Mme ABRAMOVIC
164 chemin du Moulin
83470 Saint-Maximin-la-Ste-Baume

Projet de la distillerie de Saint maximin la sainte baume

De: "SASSE clelia" <elia.elie@hotmail.fr>

05/02/2019 21:18

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite à Seillons-Source-d'Argens à proximité de la distillerie, avec mon conjoint, ma fille de deux ans et un bébé prévu pour Avril.

Je tiens à vous faire part de mon désaccord concernant le projet de la distillerie.

Nous sommes venus mon conjoint et moi, dans cette magnifique commune de seillons loin de la pollution car mon conjoint est très asthmatique. Voyant l'état de santé de mon conjoint s'améliorer nous avons décidé d'investir il y a un an.

La présence de cette usine me fait très peur pour l'avenir de mes enfants. L'aire de jeu de la régalette que cotoie ma fille est juste à côté.

La présence de cette usine et de sa fumée me fait penser que je ne pourrai plus profiter de mon jardin comme je l'ai fait l'année dernière suite aux odeurs qui peuvent se dégager de cette usine.

J'ai peur que les substances dégagées par cette même fumée nuisent à la santé de mon conjoint et engendrent des problèmes pour ma fille qui est en bonne santé.

Pour toutes ces raisons, je suis en désaccord contre ce projet.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Mme SAS Elia

Télécharger [Outlook pour Android](#)

Distillerie saint Maximin

De: "marilyn muti" <marilyn.muti@hotmail.fr>

05/02/2019 21:31

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le commissaire enquêteur je suis une habitante de Pourcieux et je suis concernée par la reprise de l'exploitation de l'ancienne distillerie. Je tiens à vous faire part de mon opinion qui est bien sûr contre ce type d'exploitation dans un environnement proche des habitants et habitations, et des nuisances qu'elles peuvent engendrer. Nous devons au contraire être vigilants à ce genre de projet qui aurait des conséquences sanitaires et environnementales indéniables. Moi-même ayant malgré mon âge de nombreux nodules thyroïdiens et problème de santé dû à une pollution grandissante et à l'utilisation de pesticides dans l'agro-alimentaire (enfant des années Tchernobyl) j'aspire à ce que notre environnement puisse rester le plus sain possible. S'éloigner des villes est aussi s'éloigner de tout ce contexte de pollution qui ne cesse d'augmenter. Ce projet n'a pas lieu d'être dans nos campagnes. C'est pourquoi je vous écris et vous réitère le fait que je sois totalement contre. En espérant que vous prendrez en considération chaque lettre et mail que vous recevrez contre ce projet je vous remercie par avance

Envoyé de mon iPhone

URGENT - Observations enquête publique distillerie de Saint-Maximin la Sainte Baume

De: "audrey AGUY" <audrey.aguy83@gmail.com>

05/02/2019 21:32

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je souhaiterais dans ce courrier vous adresser mes observations quant à la reconversion de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume en une usine de traitement des effluents vinicoles.

En effet j'habite au 1953 Chemin des Terriers, Quartier Longuettes, soit 2,6 km à vol d'oiseau de la distillerie avec mon mari et ma petite fille âgée de 5 ans.

Je tiens à vous faire part de mon indignation et ma tristesse quant à la réalisation de ce projet.

En effet, lorsque mes propres parents et moi-mêmes nous sommes installés dans ce quartier, en 1984, il y a donc 35 ans maintenant, nous avons déjà à l'époque eu à déplorer des nuisances provenant de la distillerie pendant plusieurs années.

Bien que nous n'habitions pas dans un voisinage immédiat, les vents dominants avaient alors pour habitude d'amener jusqu'à nous quantités d'odeurs nauséabondes et de mouches. L'été était une période particulièrement difficile, à l'heure où l'on souhaitait se détendre en terrasse et profiter des belles soirées. A l'époque déjà plusieurs habitants s'étaient mobilisés afin de faire entendre leur colère et leur voix.

Je constate aujourd'hui que les leçons n'ont pas été tirées du passé alors même qu'on parle d'ouvrir dans le plus grand secret une usine de méthanisation sur le site qui avait déjà causé tant de désagréments à la population des quartiers environnants.

Cette fois-ci, le phénomène est exponentiel et les pollutions olfactives, sonores, aériennes, aquatiques mêlées à celles des sols constituent une menace réelle pour tous les habitants de notre ville, des villages voisins, mais également de tous les sites traversés par l'Argens.

Je pense à toutes ces nouvelles habitations construites depuis peu à quelques mètres seulement de l'usine et à tous ces propriétaires floués à qui l'on a servi des mensonges éhontés en prétendant que le site serait rasé...

Je pense à leur maison dévaluée, à leur qualité de vie ruinée, à leur santé menacée.

Je pense aux enfants, jouant dehors, respirant un air pollué alors même que leurs parents se sont sacrifiés pour pouvoir leur offrir un cadre de vie « nature » loin des affres de la grande ville.

Je pense aussi à toutes les espèces endémiques, animales ou végétales qui pourraient être détruites par des rejets de substances toxiques incontrôlés.

Plus j'y pense et plus j'ai peur...

Je comprends la nécessité de construire de telles infrastructures afin de gérer le plus efficacement possibles les déchets des caves vinicoles... Toutefois, une création ex-nihilo, sur un site éloigné des habitations me semble être plus adaptée à la problématique.

Pour toutes ces raisons, je considère que la création de cette usine doit être interdite et ce site dégagé de toute activité dangereuse ou polluante.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Audrey AGUY, Yvon & Roxane LEMOINE

courrier commissaire enquêteur, projet d'usine saint maximin

De: "Agnès et Seb" <agnes.seb@worldonline.fr>

05/02/2019 21:50

À: abt-saint-maximin-epvar <abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net>

Pièces jointes: commissaire enqueteur PNRSB.doc (68,3 ko);

Bonjour,

Voici le courrier que je vous adresse, dans l'attente de réponses, veuillez accepter mes respectueuses salutations.

Della Casa Sébastien

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.

<https://www.avast.com/antivirus>

M. Della Casa
Vacancier régulier à Saint Maximin

—
agnes.seb@worldonline.fr

Le 5 février 2019

A l'attention de M. BROUSSARD,
Commissaire enquêteur

Monsieur,

Je découvre tardivement et avec une grande stupeur ce projet d'une usine de « recyclage » des déchets viticoles. Logeant habituellement à proximité, j'avais remarqué cet élément du paysage qui faisait figure dans mon esprit d'un fossile d'un autre temps.

*Ma première réaction, épidermique, est donc de nature paysagère. Comment peut-on mettre en concurrence le troisième tombeau de la chrétienté avec une cheminée crachant des gaz nauséabonds ? Sainte Marie-Madeleine doit se retourner dans sa tombe. Hormis les montagnes bien connues des environs, les alentours de Saint maximin possèdent peu de relief, **pourquoi cette usine sur un des uniques points en relief de l'agglomération ? D'autres sites ont-ils fait l'objet d'une démarche d'implantation ? Quels éléments déterminants ont favorisés ce site-ci ?***

*Ma deuxième réaction est plus personnelle. Je loge à proximité quelques jours par an de façon régulière depuis plusieurs années. J'ai bien vu se développer récemment un quartier jouxtant immédiatement cette « usine ». A peine le quartier sort-il de terre, les lots étant tous vendus, que l'usine veut reprendre du service. Quel hasard du calendrier qui, certes, pénalise les nouveaux acquéreurs mais a du bien boosté l'économie locale pour certains. Les clichés de la vie politique varoise ne sont pas près de s'éteindre. Donc, pour reprendre, à titre personnel, je ne me ferai pas à l'idée de loger près de ce complexe, le Var est si grand et si beau, je ne manquerai pas de trouver un logement de vacances dans le Parc de la Sainte Baume loin de cette « usine ». J'ai donc la possibilité de fuir les nuisances qui ne manqueront pas de se développer. **Mais comment garantir que les habitants, dont certains sont mitoyens maintenant, se seront pas directement et profondément impacté par ces nuisances (olfactives, visuelles...) ? Comment sont-elles évaluées ?***

Passé ces premières réactions, je peux plus facilement énoncer mes questions. Le projet me semble réellement titanesque. Il me semble impossible que l'arrivée de plusieurs tonnes quotidiennes sur le site n'impose pas des rejets de plusieurs mètres cubes de polluants divers. Les entrants ne seront vraisemblablement pas bio (s'il n'y avait que ça...), les rejets vont atteindre un volume rapidement incontrôlable qui finira dans le bassin versant. **Quel est le type de station d'épuration de traitement des « rejets » qui a été choisit ? Quel en sera les nuisances spécifiques ? Quelle capacité (en nombre de jours) pour absorber des caprices météorologiques ?**

Pas besoin de grandes qualités en géographie pour comprendre que c'est l'Argent qui récoltera la mise. **Quelles méthodes et quel organisme sera en charge du contrôle et de la vérification de la qualité de l'eau de l'Argent ?**

Enfin, Il me semble qu'un projet d'une telle ampleur doit faire l'objet d'une étude écologique. Je serai surpris que cette usine fasse du bien à la nature. Mais la croyant en friche définitive, je n'ai pas manqué au cours de flâneries, d'observer quantité de bestioles sur le site : serpents se faufilant sous les nombreuses caches, oiseaux divers, chants de crapauds ou grenouilles et chauves-souris le soir. Il doit bien y avoir une espèce protégée parmi ces représentants de la faune qui se croisent sans grande difficulté ! **Quelles garanties pouvez-vous apporter sur la non destruction d'espèces protégées vraisemblablement présentes sur le site ? Quelles contreparties en cas de destruction ? comment se positionne les responsables de l'usine vis à vis de ces espèces dans le cadre du PNR de la Sainte Baume ?**

Vous l'aurez compris, je m'oppose à ce projet. Mais je me demande sincèrement qui pourrait soutenir un tel projet dans ces conditions. Le marché du travail ne fait pas tout. Je doute que Saint Maximin ressorte grandi si ce projet devient une réalité.

Cordialement.



Opinion sur le projet de réindustrialisation ancienne distillerie

De: "Charlotte Duriez" <c_duriez@live.fr>

05/02/2019 21:54

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Cc: "Yohan Estace" <yohanestace@orange.fr>, "Charlotte Duriez" <c_duriez@live.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation du site de l'ancienne distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite depuis 2016 au 924 Chemin du Resty 83470 saint Maximin la sainte Baume, située à proximité de la distillerie, avec mon mari et ma fille de 9 mois. Nous avons choisi cette commune pour le cadre de vie et la qualité de vie qu'elle offre à ses habitants.

Je tiens à vous faire part de notre inquiétude lorsque nous avons découvert le projet de réindustrialisation du site de l'ancienne distillerie pour l'exploitation d'une station de traitement des effluents vinicoles par Azur bio.

Contrairement aux informations annoncées dans le rapport de l'étude d'impact, Le site de l'ancienne distillerie est aujourd'hui située au milieu d'une zone pavillonnaire relativement peuplée (14000 habitants dans un rayon de 3,5km) et comptant 8 écoles. Les nuisances occasionnées par l'exploitation de la station de traitement seront ressenties par beaucoup de personnes. Les nuisances seront de l'ordre olfactives, sonores, et diminueront la qualité de notre cadre de vie. L'activité industrielle nous exposera à des pollutions de l'air, de l'eau, des sols, et aura un impact immédiat sur notre santé, sans parlé du risque industriel. Par ailleurs, le projet est en total incohérence avec la démarche environnementale du département avec la naissance du PNR de la sainte Baume, âgé d'à peine un an. Ce projet nuira à l'image de la commune mais aussi à celle du territoire de la Provence Verte. Enfin, l'intérêt économique du projet est à comparé aux pertes d'emploi qu'il engendrera : assistantes maternelles, chambres d'hôtes, ... mais aussi la dépréciation immobilière de la valeur des habitations des quartiers avoisinants le site de l'ancienne distillerie.

Pour toutes ces raisons, nous sommes donc contre l'implantation sur ce site de ce projet.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Charlotte Estace

Enquête publique Distillerie de Saint Maximin

De: "nathalie schmitt" <pharmabourse@gmail.com>

05/02/2019 22:26

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint Maximin La Sainte Baume.

J'habite Chemin du Moulin avec mes 2 enfants. Je m'oppose évidemment à ce projet, qui n'est qu'une source de nuisances. Nuisances olfactives, nuisances sonores, nuisances environnementale, nuisances sanitaires. Le tout à proximité immédiate des habitations, d'une école, d'une aire de jeu pour enfants. Sans compter l'impact sur l'image de la ville située au coeur de la Provence **Verte**, donc du tourisme. L'impact sur la valeur de l'immobilier. L'impact sur le trafic...

Je vous demande de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je demande l'abandon du projet de construction d'une usine de traitement des effluents vinicoles sur le site de la distillerie à Saint Maximin la Sainte Baume.

Bien cordialement,

Nathalie Schmitt

Enquête publique Saint Maximin projet de méthanisation

De: "Audrey Bessous" <audrey.bessous@yahoo.fr>

05/02/2019 22:32

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Bonjour Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (83).

J'habite dans l'allée des Genévriers (ancien hameau des fontaines), située à proximité de la distillerie, avec mon conjoint et mes deux enfants en bas âge.

Je tiens à vous faire part de mon mécontentement face à ce projet et vous informe que je suis CONTRE ce projet.

En effet, les nuisances environnementales (rejet de gaz à effet de serre 7j/7 et 24h/24, rejets d'effluents dans les cours d'eau et les nappes phréatiques...), les nuisances sanitaires (utilisation de produits chimiques notables ou inflammables, utilisation de produit CMR), les nuisances olfactives (odeurs et fumées permanentes), les nuisances parasitaires (développement de grandes quantités de mouches...), les nuisances visuelles et paysagères (augmentation de la visibilité de l'usine, présence d'une torche et d'un dégagement de fumées permanentes), et nuisances en terme d'image (dépréciation de l'immobilier, dégradation de l'attractivité de St Maximin, impact sur l'image de la Basilique, impact sur l'image du PNR de la Sainte Baume) m'inquiètent énormément; tant pour la santé des habitants de ma ville que pour pour les dégradations environnementales qui vont être créées.

Le bien-vivre en campagne Saint-Maximinoise ne sera plus! Mes enfants sont scolarisés à proximité de cette usine et j'ai peur pour leur santé ainsi que pour la notre.

Que vont devenir nos commerces si les touristes dénigrent notre si belle ville??

Pour toutes ces raisons, je considère que ce projet n'est pas raisonnable au sein de ma commune et je suis CONTRE sa mise en oeuvre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes sincères salutations

Mme BESSOUS Audrey

Enquête sur le projet de distillerie de St Maximin

De: "Cédric Bellantonio" <cedric.bellantonio@gmail.com>
À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net
Pièces jointes: lettre enquete distillerie.doc (16 ko);

05/02/2019 22:51

Bonjour Monsieur,
Vous trouverez ci-joint ma lettre exprimant mon avis négatif sur l'implantation de cet usine.
Merci de l'intégrer au dossier.

Sincèrement,
Cédric Bellantonio

Cédric Bellantonio
69 rue Baudin
83470 SAINT MAXIMIN

le 05/02/2019

Monsieur le Commissaire enquêteur

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

Je suis propriétaire d'une maison de village dans la rue Baudin, avec ma compagne.

Je tiens à vous faire part de mon inquiétude vis à vis du projet de réhabilitation de la distillerie en usine de traitement des effluents vinicoles.

En effet, ce projet va amener beaucoup de nuisances à la ville de Saint Maximin et aux communes avoisinantes. Parmi lesquelles la pollution de l'air et de l'eau, les risques reprotoxiques, les infestations de mouches ainsi que les nuisances olfactives. La situation du terrain fait que les odeurs arrivent jusqu'au centre ville, comme nous avons pu le voir avec l'incendie de l'entrepôt Coppola le mois dernier.

En plus de nuire aux habitants, cela risque d'impacter toute l'économie touristique de la ville.

Nous considérons ce projet comme étant un poison et ne comprenons pas pourquoi avec tous les risques encourus que ce projet ai même pu voir le jour dans un quartier résidentiel et si proche du centre ville.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes sincères salutations

Cédric BELLANTONIO

RECLAMATION NOUVEAU PROJET DISTILLERIE

De: "Brigitte Orange" <brigittevaton@orange.fr>

05/02/2019 23:09

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur,

N'ayant pas été disponible pour passer en mairie,

Je me permets de prendre contact par mail concernant le nouveau projet à l'emplacement de la distillerie ;

Tout d'abord je suis étonnée de constater que très peu de gens sont au courant de ce projet,

Nous sommes installés à St Maximin depuis 14ans et avons connu les nuisances de la distillerie, qui je pense ne sont rien à coté de ce projet

St Maximin est un site classé de par son histoire, en pleine évolution depuis 14 ans, c'est un marché de repli d'Aix et Marseille. Je suis dans l'immobilier et plusieurs ventes ont été annulé récemment, les nouveaux habitants ou futurs sont très inquiets, nous pouvons prévoir une baisse de prix et un ralentissement du marché.

Je n'ai pas commercialisé les terrains du lotissement voisin de la distillerie, mais trouve anormal que les informations ne soient pas données aux acquéreurs.

On parle de plus en plus de l'écologie

- un arrêté préfectoral interdit les feux dans les jardins,
- la déchetterie est de plus en plus utilisée,
- concernant l'assainissement obligation de refaire les fosses afin d'éviter la pollution
- les normes pour les nouvelles constructions, liées aussi à l'écologie
- de plus en plus de problèmes allergiques
- Je viens de changer de voiture en passant à l'essence....

Ce type d'usine existe mais dans des zones isolées, et non pas au milieu des habitations, écoles divers...

Sans compter les camions sur la déviation déjà très encombrée le matin et le soir, l'entretien des voiries, le passage devant écoles, lycée, collège..

En conclusion, nous sommes opposés à ce projet et souhaitons que certaines études soient réalisées sur le site et non à distance sur papier.

Nous restons joignable si besoin

Espérant que les doléances soient prises en compte.

Cordialement

Brigitte VATON

06 20 62 77 21

Projet d'implantation d'un centre de traitement de dechet a St Maximin

De: "Michel Wojdaszka" <Micl5a72@hotmail.fr>

05/02/2019 23:41

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je viens d'emménager au mois de décembre à St Maximin rue de l'Auvière après avoir fait le choix de venir dans la région PA pour une vie de meilleure qualité.

Quelle a été ma surprise d'apprendre le projet de réhabilitation de la distillerie au profit d'un centre de traitement de déchets vinicole.

Je comprend la nécessité du traitement des déchets mais ma maison se trouve a 1,4 km de la distillerie et nous nous sommes installé dans cette zone pavillonnaire afin que je puisse exercer ma profession d'assistante maternelle.

J'effectue beaucoup d'activités extérieures avec les enfants notamment dans les parcs sécurisés comme celui de la Regalette se trouve proche de la distillerie.

Vous comprendrez donc que je m'oppose à ce projet qui non seulement présente des risques pour les centaines d'habitants en proximité ainsi qu'une école mais aussi pour tous les habitants de St Maximin, le centre ville se trouvant seulement à 2,5 km je m'oppose à ce projet pour mon emploi, en effet, quelle famille pourrait confier son enfant à une personne dans une zone à risque, ce projet a un impact important sur mon emploi.

Je m'oppose également à ce projet car nous avons contracté un crédit dans une maison qui risque de perdre jusqu'à 30% de valeur d'après les agents immobiliers.

Je vous remercie de l'attention que vous avez portée à cette lettre et vous prie de choisir le bien-être des habitants en refusant la réalisation de ce projet à la distillerie de St Maximin.

Veuillez recevoir, Monsieur le Commissaire, mes salutations distinguées.

Isabel CANOVAS JODAR
Chemin de l'Auvière
83470 St Maximin la Ste Baume